

## [Texte]

jurisdictions. I don't know whether any of this legislation affects them, but we might want to try to invite them. There may be some other organizations that I haven't even thought of that may want to be here.

I would prefer to have at least one or two days to decide whether there are some other groups that may want to come. Maybe we could start the next meeting with the government, and if there is any list, we'll get it to you beforehand.

**The Chairman:** Do you have any in mind?

**Mr. Rideout:** Other than the pilots association. . .

**The Chairman:** Have they made contact with you or you with them?

**Mr. Rideout:** No.

**The Chairman:** You don't know what their position is.

**Mr. Rideout:** No, I don't know what their druthers are. I found out I was on the committee this morning.

**Mr. Nicholson:** Mr. Rideout, if you or the clerk wants to contact anybody you want. . . All I can tell you is that in the preparation of this bill, a number of individuals and groups within the transportation sector were contacted, but as of today, even with the introduction of this, or in any consultations that did take place in the preparation of this, there was no suggestion by any groups that they would have a desire to appear before the legislative committee. I can tell you as well that since this has been introduced into Parliament, we have not yet received any expression of interest or requests to appear before the legislative committee. That is about six weeks ago now.

Again, I'm in your hands. Mr. Rideout may be new to the bill. It is a straightforward bill. You and I and other members like to debate and kick these things around at report stage, and that option is open to us.

As you know, Mr. Rideout, you probably sit on at least three legislative committees that are meeting this afternoon. In one sense we help the government. I think a bill like this, which is non-controversial, helps the country as a whole. It's not a bad idea that all three political parties agree on it. So I'll indicate that to you.

We are prepared to move ahead with clause-by-clause consideration and get rid of it today out of the legislative committee, but if there is a desire or if you or the clerk or the chairman want to confirm or inquire if there is somebody out there at this point who would like to make representations, obviously I and I'm sure the government members don't want to hold that up.

May I make this suggestion to you, Mr. Chairman. If inquiries are made and in fact there are no groups that are interested, perhaps the next scheduled meeting could be the clause-by-clause consideration, at which time the departmental officials would be pleased to appear, and we could go through this and return this to the House.

## [Traduction]

au moins les représentants de l'Association des pilotes de ligne, qui ont leur mot à dire au sujet de la sécurité aérienne. J'ignore si le projet de loi les touche, mais on pourrait essayer de les inviter. Il y a peut-être d'autres organisations auxquelles je n'ai même pas pensé et qui pourraient vouloir comparaître.

Je préférerais avoir au moins une journée ou deux pour décider s'il y a d'autres groupes qui veulent se faire entendre. On pourrait peut-être commencer la prochaine réunion en écoutant les représentants du gouvernement, et s'il y a une liste de témoins, nous vous la ferons parvenir au préalable.

**Le président:** Songez-vous à quelqu'un en particulier?

**M. Rideout:** Outre l'Association des pilotes. . .

**Le président:** Ont-ils communiqué avec vous? Et vous, les avez-vous contactés?

**M. Rideout:** Non.

**Le président:** Vous ne savez pas quelle est leur position.

**M. Rideout:** Non, je ne sais pas quels sont leur desiderata. Je n'ai su que ce matin que je siégais au comité.

**M. Nicholson:** Monsieur Rideout, si vous-même ou le greffier voulaient communiquer avec qui que ce soit. . . Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'au cours de la rédaction de ce projet de loi, on a communiqué avec un certain nombre de personnes et de groupes dans le milieu des transports; or, à ce jour, même depuis la présentation de ce projet de loi, ou durant les consultations qui ont bel et bien eu lieu pendant la préparation de ce projet de loi, personne n'a manifesté le désir de comparaître devant le comité législatif. Je peux vous dire également que depuis que ce projet de loi a été présenté au Parlement, il y a maintenant environ six semaines, nous n'avons pas reçu la moindre demande ni même la moindre expression d'intérêt de la part de quiconque pour ce qui est de comparaître devant le comité législatif.

Encore une fois, je m'en remets à vous. M. Rideout connaît peut-être mal le dossier. C'est un projet de loi très simple. Vous et moi et d'autres députés aimons bien discuter de ce genre de texte de loi à l'étape du rapport et cette option demeure ouverte.

Comme vous le savez, monsieur Rideout, vous faites probablement partie d'au moins trois comités législatifs qui se réunissent cet après-midi. En un sens, nous aidons le gouvernement. Je trouve qu'un projet de loi comme celui-ci, qui n'est absolument pas controversé, est avantageux pour le pays tout entier. Ce ne serait pas une mauvaise idée que les trois partis politiques se mettent d'accord pour l'adopter.

Nous sommes prêts à passer à l'étude article par article et à expédier l'affaire aujourd'hui, mais si vous-même ou le greffier ou le président souhaitaient confirmer ou vérifier s'il y a quelqu'un, quelque part, qui voudrait intervenir, je suis certain que les députés ministériels ne s'y opposeraient pas.

Je voudrais vous faire une suggestion, monsieur le président. Si, après vérification, on confirme qu'aucun groupe n'est intéressé à comparaître, peut-être la prochaine réunion pourrait-elle être consacrée à l'étude article par article. Les fonctionnaires du ministère se feraient un plaisir d'être à notre disposition à ce moment-là, et l'on pourrait expédier l'affaire et renvoyer le projet de loi à la Chambre.